

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Module interprofessionnel 2024-2025

| | | | |
|--|---|--|--|
| Code T.TS.SO359.Intro.F.24 | Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS | | |
| Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé | Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres |

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**

6 ECTS

Volées :
PT2022, EE2021, TP2021

Semaines 40 à 48
Jeudi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Objectifs :

L'objectif principal de ce module est de renforcer les compétences nécessaires au travail en interprofessionnalité, ainsi que les logiques de collaboration entre les professionnel·les des trois métiers historiques du travail social et des autres professions concernées (santé, justice, politique, culture, médias, etc.). Le module interprofessionnel permet de/d' :

- Collaborer et intervenir en fonction des spécificités métier ;
- Identifier les dynamiques de collaboration et les rapports de pouvoir sous-jacents ;
- Proposer des modes de collaboration à partir des compétences spécifiques ;
- Identifier des méthodes concrètes pour construire la collaboration dans une intervention ;
- Préparer son inscription dans la FP2 (projet d'intervention) (PEC 2020, p. 17).

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier, décrire et analyser les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques de leur profession ou métier (1^{er} niveau) ;
- Repérer les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques des professions ou métiers du travail social avec lesquels ils et elles sont en interaction (2^{ème} niveau) ;
- Repérer les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques des autres professions ou métiers avec lesquels ils et elles sont en interaction (3^{ème} niveau) ;
- Faire ressortir les similitudes, différences et complémentarités possibles entre les différentes professions ou métiers en interaction (4^{ème} niveau) ;
- Proposer une intervention avec et/ou pour les publics concernés mettant en œuvre des synergies dans l'action pour articuler savoirs, méthodes, techniques et outils des différents professions ou métiers en interaction (5^{ème} niveau).

5 Contenu et formes d'enseignement ***Contenu**

Le module s'adresse aux étudiant-es des trois options (service social, animation socioculturelle et éducation sociale, ci-après AS-ASC-ES) et aborde des contenus spécifiques sous l'angle de l'interprofessionnalité au sens large. Les étudiant-es seront amené-es à travailler en groupes mixtes (AS-ASC-ES) sur des situations cliniques professionnelles qui requièrent de l'interprofessionnalité.

Formes d'enseignement et modalités pédagogiques

Les formes d'enseignement articulent des modalités pédagogiques variées : des cours ex-cathedra, des études de cas par groupes mixtes et des travaux pratiques en groupes.

Les étudiant-es seront accompagné-es tout au long du module par des enseignant-es de la HETSL et des professionnel-les de terrain. En complémentarité au module, une journée en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagne la poursuite de l'élaboration du portfolio.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module consiste essentiellement en des présentations orales de groupes et se subdivise en deux principales parties.

- La première partie consiste en la présentation orale en salle de travaux de groupes par options (AS/ASC/ES) portant sur les spécificités métiers en lien avec l'interprofessionnalité, soit le **jeudi 10, 17, 24, 31 octobre, 07 novembre ou 14 novembre 2024**.

- La seconde partie consiste en la présentation orale de travaux d'analyse d'une vignette en groupe mixte (AS-ASC-ES) devant un jury composé d'enseignant-es et de professionnel-les des trois champs du travail social qui auront accompagné les étudiant-es durant le semestre. Elle se subdivise en deux étapes :

a) La première étape consiste à la réalisation d'un support de présentation écrite en réponse aux différentes questions adressées dans la vignette attribuée au groupe, suivant les consignes de validation, à rendre le **jeudi 09 janvier 2025** (semaine 2).

b) La seconde étape consiste en la présentation orale du travail de groupe, soit le **jeudi 16 janvier ou le vendredi 17 janvier 2025** (semaine 3).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel sur la base des questions adressées dans la vignette et intégrant les indications du jury à rendre pour le **jeudi 20 mars 2025** (semaine 12).

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques**

Dans le cadre de ce module, AUCUNE RESTRICTION n'est instituée quant à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) générative aussi bien pour les intervenant-es (internes et vacataires) que pour les étudiant-es. Par ailleurs, cette utilisation ne fera l'objet d'aucune pénalité, quel que ce soit l'usage qui en est fait dans le cadre des évaluations. Toutefois, par souci de probité intellectuelle, et sur base de confiance réciproque, il est recommandé que les étudiant-es qui recourent à l'IA dans leurs travaux annoncent l'outil utilisé (ChatGPT, DeepL, Quillbot, etc.) et les raisons de son utilisation (corrections, explications, reformulations, traductions, ou autres à préciser).

9 Bibliographie**Bibliographie :**

Couturier, Y. & Chery, J. M. (2024, 25 mars). L'interdisciplinarité, évolution incontournable. *Reiso*, <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/12226-l-interdisciplinarite-evolution-incontournable>

Hatano-Chalvidan, M. (2016). Interdisciplinarité et interprofessionnalité : proximité sémantique coïncidente ou construction d'un nouveau modèle d'activité ? *Forum*, 148, 8-16. <https://doi.org/10.3917/forum.148.0008>

Konan, N. P. (2018). L'interdisciplinarité au service de la protection de l'adulte : point de vue des acteurs et actrices concerné-e-s. *Revue suisse de travail social*, 23, 76-95. <https://doi.org/10.5169/seals-832430>

Konan, N., Beuret, B., Gyuriga Perez, T. & Csupor, I. (2024, 18 avril). Stimuler l'interprofessionnalité avec la formation. *Reiso*, <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/12338-stimuler-l-interprofessionnalite-avec-la-formation>

Les supports de cours ainsi que d'autres textes éventuels seront disponibles sur la page Moodle du module.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant-e-s**

Arbel Anouk
Bellenot Frédéric
Berger Jean-Claude
Berrocal Sabrina
Bertho Béatrice
Bez Sarah
Blaser Jean-Marc
Boillat Zaugg Sandrine
Cavallaro Carlo
Depallens Sarah
Dubuis Quinteros Nathalie
Garcia Stéphanie
Guex Lionel
Guisan Virginie
Guisolan Céline
Herzog Maude
Jaccard Thierry Stéphane
Jetzer Anne
Kerautret Sandrine
Konan N'Dri Paul
Krafft Matthieu
Leuba Marie
Mayor Stéphan
Mc Cormick Marie
Michel-Fahrni Emilie
Michellod Savio
Minacci Joëlle
Moeschler Sandrine
Montefusco Camille Charlotte
Nanchen Chloé
Papaevangelou Romain
Russi Umberto
Rutschmann Jonathan
Schechter Julien
Spagnolo Delphine
Tarditi Barbara
Trebert Dominique
Vogt Philippe
Zaki Myret

Responsable de module *

KONAN N'Dri Paul

Descriptif validé le *

20 juin 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle